

Communiqué de presse

Cergy, le 29 juin 2022

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 27 JUIN 2022

Les élus du Conseil départemental du Val d'Oise se sont réunis en commission permanente lundi 27 juin 2022, et ont délibéré sur 37 rapports à l'ordre du jour.

Les élus ont voté notamment :

- **1 983 862 euros** dans le cadre du Fonds Val d'Oise Territoires aux communes de Luzarches, Argenteuil, Ableiges, Chaussy, Hodent, la Roche-Guyon, Maffliers, Ermont, Margency, Saint-Ouen-l'Aumône, Buhy, Mareil-en-France, Maudétour-en-Vexin, Nesles-la-Vallée et Seraincourt
- **448 000 euros** à la commune d'Ermont pour la création d'une cuisine centrale en liaison chaude et froide, d'un restaurant solidaire, et pour l'extension réhabilitation de la cuisine satellitaire et du réfectoire du groupe scolaire Louis Pasteur ;
- **97 258 euros** à la commune de Maudétour-en-Vexin, pour la remise en état du réseau viaire sur l'allée des Tilleuls, l'aménagement de la place de la Grande Mare, et pour la création d'un espace de rencontre intergénérationnel ;
- **500 000 euros** à la commune de Saint-Ouen l'Aumône pour l'extension du groupe scolaire des Bourseaux, et l'extension du groupe scolaire Le Nôtre.

Le chiffre du jour : **120 000 euros** au Fonds de compensation du Handicap. Il permet la réalisation de projets d'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap lourd dans le Val d'Oise.

Synthèse

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE - EMPLOI - ACTION CULTURELLE ET PATRIMOINE REMARQUABLE - NUMÉRIQUE

Subvention de fonctionnement 2022 à l'association « Papa Charlie ». L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 31 024 euros. Cette subvention a pour but de permettre la location à moindre coût de véhicules de location au bénéfice des publics valdoisiens en difficulté.

Appel à projets Lecture publique : 200 000 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé de soutenir les 97 projets suivants :

- 15 745 euros pour 15 projets visant à améliorer le lien social et l'accueil des publics ;
- 54 660 euros pour 5 projets visant à promouvoir la mutualisation des outils et des moyens de la lecture publique ;
- 14 070 euros pour 4 projets visant à dynamiser les services numériques ;
- 595 euros pour un projet visant à améliorer l'accessibilité des services de lecture publique ;
- 9 410 euros pour 2 projets visant à inscrire le développement durable dans les projets et actions des services de lecture publique ;
- 7 750 euros pour 5 projets visant à mettre en place des formations et des journées d'étude ;
- 33 500 euros pour 4 projets visant à soutenir des salons en partenariat avec les équipements de lecture publique locaux ;
- 64 270 euros pour 61 projets visant à soutenir les communes de moins de 5 000 habitants, les groupements de communes de moins de 25 000 habitants, ou les publics spécifiques, afin de les aider à mettre en place de nouveaux services et des animations dans le cadre du développement de la lecture publique.

Accompagner la dynamique des réseaux départementaux Escales danse, CirquEvolution et Combo95 : 95 000 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé de soutenir les associations et réseaux suivants :

- 35 000 euros à l'association « Escales Danse » pour ses actions en faveur de la diffusion de la danse contemporaine ;
- 20 000 euros au réseau « CirquEvolution » pour ses actions de maillage du territoire et de promotion du cirque contemporain ;
- 40 000 euros au réseau « Combo 95 » pour le développement de son action dans la promotion et l'accompagnement des projets musicaux.

Subvention au Comité Départemental Val d'Oise Théâtre et Animation (CODEVOTA), et au Théâtre des Embruns : 37 250 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 25 000 euros au CODEVOTA pour ses actions visant à promouvoir le théâtre amateur ;
- 10 000 euros au Théâtre des Embruns pour soutenir son action dans le domaine de la culture.

De plus, les élus du Département ont décidé d'allouer trois bourses musicales actuelles :

- 750 euros à l'association « Heart of Metal Production » pour la réalisation du pressage d'un album en version CD ;
- 750 euros à l'association « Cescreol », pour la réalisation d'un premier clip du projet Natpena ;
- 750 euros à l'association « UMN Music », pour l'enregistrement, le mixage et le mastering du nouveau single "Coups de minuit".

Soutien à une résidence musicale. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 23 000 euros à l'association « Iguane Seriel ». Cette subvention a pour but de permettre la mise en place de la résidence de musiques actuelles mutualisée de l'artiste Seb El Zin à la Cave d'Argenteuil, au Forum de Vauréal et à l'EMB de Sannois

FINANCES – FONDS VAL D'OISE TERRITOIRES

Fonds Val d'Oise Territoires - subvention d'investissement dans le domaine de la voirie. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 49 565 euros à la commune de Luzarches. Cette subvention a pour but de permettre la réalisation de travaux de réfection partielle de la rue des Gantiers : reprise du réseau d'assainissement, reprise de l'ensemble des caniveaux et des bordures, réfection complète de la voirie avec la réalisation de purge et réfection des trottoirs.

Fonds Val d'Oise Territoires - subvention d'investissement dans le domaine scolaire : 18 276 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes:

- 4 398 euros à la commune d'Ableiges, pour la réfection totale des sanitaires intérieurs au sein de l'école du Bourg ;
- 5 477 euros à la commune de Chaussy, pour la réalisation de travaux de réfection du plafond de la bibliothèque et d'isolation au sein de l'école primaire communale ;
- 6 700 euros à la commune d'Hodent, pour la création d'un abri pour les vélos et les jeux d'extérieur au sein de l'école maternelle communale ;
- 1 700 euros à la commune de La Roche-Guyon, pour le remplacement des stores de la classe de maternelle et travaux de sécurisation d'un muret au sein de l'école communale.

Fonds Val d'Oise Territoires - subvention d'investissement dans le domaine de la culture. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 22 660 euros à la commune d'Argenteuil. Cette subvention a pour but de permettre d'équiper le réseau informatique et numérique des médiathèques avec un système d'identification des documents par radio fréquence, d'automates de prêt et de portiques de détection.

Fonds Val d'Oise Territoires - subvention d'investissement dans le secteur de l'administration communale. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 3 151 euros à la commune de Maffliers. Cette subvention a pour but de permettre la mise en place d'un portail internet de services destiné aux familles, afin de simplifier et supprimer les démarches papiers entre les familles et les services de la mairie.

Fonds Val d'Oise Territoires - convention de financement départemental du contrat d'aménagement régional des communes d'Ermont, Margency et Saint-Ouen l'Aumône pour la période 2022 – 2024 : 1 380 000 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes:

- 448 000 euros à la commune d'Ermont pour la création d'une cuisine centrale en liaison chaude et froide, d'un restaurant solidaire, et pour l'extension réhabilitation de la cuisine satellitaire et du réfectoire du groupe scolaire Louis Pasteur ;
- 432 000 euros à la commune de Margency pour la réhabilitation de l'ancienne mairie en gîtes de randonnées, et la réhabilitation des anciennes écuries en restaurant et salles municipales ;
- 500 000 euros à la commune de Saint-Ouen l'Aumône pour l'extension du groupe scolaire des Bourseaux, ainsi que pour l'extension du groupe scolaire Le Nôtre.

Fonds Val d'Oise Territoires - contrats ruraux des communes de Buhy, Mareil-en-France, Maudétour-en-Vexin, Nesles-la-Vallée et Seraincourt pour la période 2022-2024 : 590 210 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes:

- 105 597 euros à la commune de Buhy pour l'achat et la réhabilitation d'une maison rurale, la mise en accessibilité de l'église Saint-Saturnin, et pour l'aménagement de voirie de la rue du Trésor, de l'impasse du chêne et de la Grande Rue ;
- 109 961 euros à la commune de Mareil-en-France pour la construction d'une nouvelle classe de l'école communale ;
- 97 258 euros à la commune de Maudétour-en-Vexin, pour la remise en état du réseau viaire sur l'allée des Tilleuls, l'aménagement de la place de la Grande Mare, et pour la création d'un espace de rencontre intergénérationnel ;

- 150 000 euros à la commune de Nesles-la-Vallée, pour la création de locaux pour l'association communale de tennis, l'aménagement du premier étage de l'agence postale communale, et pour la création d'un parking à destination des administrés de l'allée Jules Partois ;
- 127 393 euros à la commune de Seraincourt, pour la réhabilitation du lavoir situé impasse Bellevue, la sécurisation de la rue du Blanc Moulin (Hameau de Rueil), et pour la réalisation d'un espace mixte, parking et marché en Centre Bourg.

VIE SOCIALE ET INSERTION – AUTONOMIE - ENFANCE ET FAMILLE – SANTÉ – LOGEMENT

Fonds de Compensation du Handicap : l'Assemblée départementale a décidé de participer à hauteur de 120 000 euros en 2022. Ce Fonds, géré par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise, permet de financer des aides techniques, des adaptations de logements, des adaptations de véhicules et des aides exceptionnelles pour des personnes en situation de handicap. Il permet ainsi la réalisation de projets d'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap lourd dans le Val d'Oise. Le Département est le deuxième contributeur de ce Fonds après la Région (suivis par l'Etat et le CPAM).

Subvention de fonctionnement en faveur du réseau GERONTO 95, réseau gérontologique et handicap du Val d'Oise. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 27 000 euros en 2022. GERONTO 95 œuvre pour fédérer les professionnels du territoire autour des problématiques de la gérontologie et partager les bonnes pratiques professionnelles, ainsi que pour favoriser les actions de partenariat entre les adhérents, et de proposer des actions de formation et d'information en cohérence avec les besoins de terrain.

Subvention aux associations de jeunesse et d'éducation populaire d'envergure départementale : 99 750 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes:

- 7 500 euros à la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture ;
- 16 000 euros à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil du Val d'Oise (IFAC95) ;
- 66 750 euros à la Ligue de l'Enseignement 95 ;
- 9 500 euros à l'association des « FRANCAS 95 ».

Ces subventions ont pour but de permettre la réalisation de 13 projets concernant la promotion de l'égalité femmes-hommes, la promotion des valeurs de la République et de l'engagement citoyen, ainsi que l'éducation aux médias et à l'information.

ENVIRONNEMENT – RURALITÉ ET RELATIONS AVEC LE MONDE AGRICOLE

Subvention 2022 à deux exploitants agricoles : 17 167 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes:

- 5749 euros à Lisa Luchier, exploitante en culture biologique au Plessis-Bouchard, pour l'acquisition d'une herse étrille de précision, d'une bineuse de précision, et d'un broyeur.
- 11 418 euros à l'EARL de Villeneuve, exploitation à Villers-en-Arthies, pour le financement de la plantation d'une haie double et d'une haie simple, ainsi que pour un paillage et de l'auto construction.

Contacts presse :

Guillaume TESSIER

Gilles TREFFORT

gilles.treffort@valdoise.fr

Tél. 01 34 25 34 14

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).